



LA BOUILLOTTE

Association loi 1901 - Pavillon 22/1 - Allée des saules - 76530 LA BOUILLE

L'Association LA BOUILLOTTE organise à LA BOUILLE
le week-end du 4 et 5 septembre 2021
un concours de peinture au "Grenier à Sel"

Sur le thème : "La Bouille en fête"

A l'issue de cette exposition, 2 lauréats seront choisis

Le Prix de l'Association : 150 Euros

Le Prix du Public : 100 Euros



Date limite d'inscription au concours
Le 16 juillet 2021

N'hésitez pas à faire connaître cette manifestation autour de vous !

Concours de peinture 2021

règlement et organisation :

Article 1 : Le concours de peinture et l'exposition vente, ouverts à tous les peintres sont organisés par
l'Association La Bouillotte - pavillon 22/1 allées des saules - 76530 LA BOUILLE

Article 2 : Les peintres devront s'inscrire par retour des coupons réponses ou par mél, avant le 16 juillet 2021

Article 3 : Chaque peintre devra réaliser 2 oeuvres maximum en respectant le thème :

"La Bouille en fête"

Article 4 : Le format minimum au maximum accepté est de **5 au 20** (*Figure, Paysage ou Marine*)

Article 5 : Tous les styles et é sont autorisés (huile, acrylique, aquarelle, pastel, sanguine, etc).

Article 6 : Un droit de participation de 15 euros est demandé lors de l'inscription moyennant quoi, aucun pourcentage sur les ventes ne sera prélevé.

Article 7 : Les oeuvres devront impérativement être apportées au Grenier à Sel le vendredi 3 septembre 2021 à partir de 14^h00. Elles seront numérotées et exposées au public les 3, 4 et 5 septembre
Et impérativement munies d'un système d'accrochage (**sous peine de refus**)

Le vernissage aura lieu le vendredi 3 à 18h 30

Article 8 : Les peintres en remettant leurs oeuvres, en fixeront les prix. L'Association La Bouillotte s'occupera de la vente.

Article 9 : Les lauréat(e)s du concours seront désigné(e)s (le 1^{er} prix par un jury et le 2^{ème} prix par le public)

Article 10 : La permanence du week-end, au Grenier à Sel sera assurée par les membres de l'association.

Article 11 : Le décrochage des oeuvres exposées s'effectuera le dimanche 5 septembre à partir de 18^h00.

Article 12 : Assurance :

La responsabilité de l'Association La Bouillotte, ainsi que celle de la commune de La Bouille ne pourront être engagées lors de cette manifestation.

Les artistes peuvent souscrire une assurance personnelle.

Article 13 : Les participants, par le fait même de leur inscription, s'engagent à accepter le présent règlement. Tout litige sera réglé par les organisateurs.

Après lecture de ces modalités, veuillez retourner la fiche d'inscription ci-jointe signée à l'ordre de l'Association La Bouillotte, Adresse : Pavillon 221 - Allée des saules - 76530 LA BOUILLE

Pour plus de renseignements, contactez : lisbethbellanger23@gmail.com

Elisabeth BELLANGER - Présidente - Tél : 02 35 18 12 75

Evelyne PIEDELEU - Trésorière - Tél : 02 32 20 38 44

FICHE D'INSCRIPTION

au Concours de peinture organisé les 3 au 5 septembre 2021

à retourner signée avec votre chèque, impérativement avant le 16 juillet 2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : E-mél :

souhaite participer au Concours de Peinture (15 euros à l'ordre de : Association La Bouillotte)

Fait à : le :

Signature (*votre signature vaut acceptation du règlement*)

En raison du Covid , nous ne déposerons les chèques que début septembre ; date à laquelle , nous serons fixés quant à la tenue de ce concours.

N'hésitez pas à faire connaître cette manifestation autour de vous !